

adopté

SÉNAT

le 4 nov. 1975.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1975-1976

---

# PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation de l'Accord de financement collectif des stations océaniques de l'Atlantique Nord (ensemble trois Annexes et un Acte final), signé à Genève le 15 novembre 1974.*

---

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

Article unique.

Est autorisée l'approbation de l'Accord de financement collectif des stations océaniques de l'Atlan-

---

Voir les numéros :

Sénat : 496 (1974-1975) et 10 (1975-1976).

tique Nord (ensemble trois Annexes et un Acte final), signé à Genève le 15 novembre 1974, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 4 novembre 1975.

*Le Président,*  
*Signé : Alain POHER.*

---

(1) Voir le document annexé au n° 496 (1974-1975) Sénat.